

DSP

LA LICENCE EN DROIT

FACULTÉ DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE



FACULTÉ DE
DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

LA LICENCE EN DROIT

BIENVENUE

à la Faculté de droit et de science politique de Reims

Chères étudiantes, chers étudiant(e)s,

À l'issue du baccalauréat ou un peu plus tard, vous avez décidé de vous inscrire à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Reims. C'est un excellent choix car vous pouvez compter sur des enseignants, des chercheurs et un personnel administratif compétents et dévoués qui n'ont d'autre ambition que de vous conduire au plein succès dans vos études et de vous préparer à une entrée satisfaisante dans la vie professionnelle.

Soyez pleinement conscients de vos qualités et ne soyez pas tentés par une dévalorisation injustifiée : du travail, de la curiosité, de l'énergie vous seront réclamés tout au long de votre parcours universitaire, mais ils sont le gage d'une réussite à tous égards.

Les études juridiques, qui s'inscrivent dans le cadre du LMD (Licence-Master-Doctorat), visent à une spécialisation progressive. Au cours des trois premières années de la Licence, vous découvrirez les subtilités du droit privé, du droit public, de l'histoire du droit et de la science politique, et vous commencerez à choisir des matières à option. C'est surtout à partir du Master que vous serez amenés à privilégier le droit public ou le droit privé, sans oublier cependant les leçons de la science politique ou de l'histoire du droit.

LA LICENCE EN DROIT

Titulaires d'une Licence ou d'un Master en droit, vous serez alors prêts à embrasser une activité professionnelle correspondant à vos goûts et à vos ambitions, certains poursuivant même en doctorat en vue de la préparation et de la soutenance d'une thèse de troisième cycle.

Soyez convaincus que l'ensemble des membres de la Faculté est à votre disposition pour vous épauler durant vos études : qu'elles soient un moment de jubilation intellectuelle et d'accomplissement personnel et universitaire !

Je vous souhaite le succès le plus éclatant.

Geoffroy BRUNAUX,

Professeur des Universités,

Doyen de la Faculté



LA LICENCE EN DROIT

SOMMAIRE

La Licence en Droit	5
Présentation des enseignements	13
Panorama des débouchés en droit et science politique	17
Offre de formation de la Faculté	18
Vie étudiante	20
Renseignements	22



LA LICENCE EN DROIT

LA LICENCE EN DROIT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le diplôme de Licence est un diplôme national qui est délivré par un établissement d'enseignement au nom du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui en garantit la qualité. Le diplôme de Licence atteste d'une qualification reconnue sur l'ensemble du territoire national et européen.

La licence en droit vise à former des juristes ayant une bonne connaissance et une maîtrise générale du droit et des disciplines qui entrent en relation avec le droit. Il s'agit donc d'une formation généraliste organisée sur trois années (six semestres), selon une logique progressive.

Les trois années de Licence permettent aux étudiant(e)s de forger un socle de connaissances fondamentales en droit public, en droit privé, en histoire du droit et en science politique, avant de se spécialiser en Master dans un domaine particulier du droit, à partir d'une offre riche et très variée en droit public et en droit privé. Elle nécessite et permet en outre l'acquisition de nombreuses compétences transversales, indispensables à la formation du juriste. Les maquettes intègrent cette dimension, de plusieurs manières.

En premier lieu, dès le premier semestre de la Licence, une initiation à la recherche documentaire est apportée à tous.tes les étudiant.e.s. Elle se réalise en bibliothèque universitaire, encadrée par des personnels spécialisés. Le but est de développer très rapidement les premiers réflexes méthodologiques de recherche d'informations dans les domaines du droit, à partir notamment des supports informatiques et électroniques.



LA LICENCE EN DROIT

Cette formation à la méthodologie de la recherche est d'ailleurs complétée par un module de méthodologie juridique. Ensuite, les cours fondamentaux (droit constitutionnel, droit civil, droit administratif, etc.) sont systématiquement doublés par des séances de Travaux Dirigés au sein desquelles ce sont précisément ces compétences transversales qui sont développées. L'analyse de textes, le commentaire de décisions de justice (jugements, arrêts, etc.), la synthèse de dossiers, la préparation d'exposés à l'oral sont les exercices effectués chaque semaine par les étudiant.e.s, leur permettant ainsi de mettre en œuvre la méthodologie découverte au premier semestre de la L1. Il faut par ailleurs y ajouter les dispositifs de soutien pour les étudiantes.e.s en difficulté et l'enseignement des langues étrangères (anglais), en lien avec le droit, au cours de chaque semestre. Le stage obligatoire en 3ème année de licence permet de connaître et de s'immerger dans les métiers du droit.

COMMENT SE DÉROULE LE CURSUS ?

La Licence en droit est composée de 3 années universitaires (L1, L2 et L3) découpées 6 semestres. Chaque année universitaire est composée de deux semestres (de septembre à décembre pour le 1er semestre et de janvier à mai pour le 2-ème semestre). Le diplôme national de licence en droit est délivré sous réserve de valider 180 crédits d'enseignement, les enseignements et les examens étant répartis en six semestres. Le diplôme permet de poursuivre les études dans le cadre d'un master, de présenter des concours ou de démarrer la vie professionnelle.

LA LICENCE EN DROIT

Le diplôme national de master en droit est spécialisé et s'obtient sous réserve de valider 120 crédits d'enseignement. Les enseignements et examens sont répartis sur deux années successives de deux semestres chacune. Le diplôme de master permet l'entrée dans la vie active ou prépare à des concours ; il rend possible la poursuite d'études en doctorat.

LES CRÉDITS D'ENSEIGNEMENT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les crédits ECTS (European Credits Transfer and accumulation System) est un système permettant l'harmonisation des diplômes au niveau national et européen afin de faciliter la mobilité des étudiant(e)s. L'obtention de ces crédits est conditionnée par la réussite aux examens et il est nécessaire d'en accumuler un certain nombre afin de pouvoir prétendre accéder à certaines formations ou obtenir un diplôme. Chaque semestre d'un diplôme national permet l'obtention de 30 crédits ECTS répartis entre les différentes matières enseignées et évaluées lors de ce semestre.

Ex : Si vous souhaitez candidater à l'inscription pour une formation de niveau 7 (Master, diplôme d'ingénieur...) il vous sera demandé de justifier de l'obtention de 180 crédits.

Ex : Si vous avez effectué une 1ère année de Licence et souhaitez poursuivre votre cursus dans un autre établissement en France ou à l'étranger, il vous sera préalablement demandé de justifier de l'obtention de 60 crédits ECTS



LA LICENCE EN DROIT

COMMENT VALIDER SA LICENCE EN DROIT ?

Il est nécessaire d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres pour valider une année. Chaque année (L1, L2 et L3) doit être validée individuellement pour pouvoir obtenir le diplôme de Licence. Une autorisation de poursuite d'étude en année supérieure dite « enjambement » peut être cependant accordée aux étudiant(e)s qui ont validé au moins un des deux semestres d'une année.

COMMENT SONT ORGANISÉS LES EXAMENS ?

Une session d'examen (écrits et oraux) est organisée à l'issue de chaque semestre (fin décembre/ début janvier pour le 1er semestre et en mai pour le 2-ème semestre). Une seconde session d'examen couramment appelée « session de rattrapage » est organisée au mois de juin pour les étudiant(e)s n'ayant pas validé leur année. Une partie des notes est également obtenue par le biais d'un contrôle continu organisé tout au long du semestre lors des séances de travaux dirigés.

COMMENT SONT ORGANISÉS LES COURS ?

Les enseignements sont dispensés soit sous forme de cours magistraux, soit sous forme de cours magistral accompagné de travaux dirigés. Les cours sont sous la responsabilité d'un chargé de cours (professeur ou maître de conférences) qui constitue, le cas échéant, une équipe de chargés de travaux dirigés. Le format des travaux dirigés, en petits groupes, permet d'approfondir les cours et de s'exercer à la méthode juridique.

Les cours magistraux, d'une durée de 24 à 33h par semestre, sont sanctionnés par un examen terminal oral ou écrit. Les travaux dirigés, organisés en dix séances de 1h30 à 2h par semestre, sont sanctionnés par une note de contrôle continu.

LA LICENCE EN DROIT

S'agissant de la Licence en droit, parcours droit, les deux premiers semestres sont consacrés à la découverte des bases fondamentales des grandes disciplines juridiques (droit civil et droit constitutionnel) ainsi que des éléments de culture générale indispensables pour correctement appréhender l'environnement juridique (histoire du droit, institutions, science politique, anglais juridique).

Les deux semestres de la deuxième année permettent d'acquérir plus de technicité en droit privé (droit des contrats par ex.) et en droit public (droit administratif) ainsi que l'apprentissage de disciplines complémentaires (droit pénal, droit européen, droit budgétaire) tout en poursuivant l'élargissement de la culture générale, notamment par l'adossement d'enseignements historiques obligatoires aux enseignements fondamentaux.

La troisième année parachève la formation initiale du juriste en intégrant l'ensemble des éléments fondamentaux du droit, et permettant, grâce à une construction «à la carte» de la formation des étudiant.es, un début de spécialisation en droit public ou en droit privé, en préparation d'une spécialisation future.



LA LICENCE EN DROIT

QUI SONT LES ENSEIGNANTS ?

Les enseignant(e)s de la Faculté se répartissent en deux catégories: Les enseignants-chercheurs, qui ont obtenu le titre de professeur des Universités ou le titre de maître de conférences dans le cadre d'un concours national. L'équipe enseignante de la Faculté de droit et de science politique de Reims se compose d'enseignant(e)s qui ont fait leurs études ou ont travaillé dans des universités partout en France. Ils sont «enseignants- chercheurs» parce que leur activité consiste aussi à développer la recherche en droit : publications d'ouvrages, d'articles, organisation de colloques et journées d'études, participation à des projets de recherches en collaboration avec de nombreux partenaires scientifiques et professionnels. La Faculté compte deux centres de recherches: le Centre d'Études Juridiques sur l'Efficacité des Systèmes Continentaux (CEJESCO) et le Centre de Recherche Droit et Territoire (CRDT). Ces centres sont très actifs, avec l'organisation de plusieurs colloques d'envergures nationale et internationale chaque année.

Les enseignant(e)s vacataires, qui sont majoritairement des juristes professionnel(le)s: Avocat(e)s, magistrat(e)s, notaires, dirigeant(e)s d'entreprise, etc. Ils sont indispensables à une formation de qualité pour nos étudiant(e)s, ils interviennent tout au long du cursus et peuvent être chargés de cours ou de travaux dirigés. Leur association est amplifiée dans le cadre de la 2e année de master, afin d'assurer une diplomation en cohérence avec la future activité professionnelle des étudiant(e)s.

ET SI JE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS ?

L'équipe enseignante est à la disposition des étudiant(e)s tout au long du cursus afin de les accompagner au mieux. Les étudiant(e)s de 1ère année bénéficient en outre d'un système de tutorat, dans lequel des étudiant(e)s plus expérimentés proposent une aide méthodologique à ceux qui le souhaitent ou se trouvent en difficulté.

LA LICENCE EN DROIT

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Des régimes d'aménagement d'études sont prévus pour les étudiant(e)s engagé(e)s dans la vie active, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, effectuant leur service national, chargé(e)s de famille, engagés dans plusieurs cursus au sein de l'université, en situation de handicap ou sportifs de haut niveau. Dans ces cas précis, les étudiant(e)s, bénéficiant d'un aménagement d'études sont dispensés d'assiduité aux séances de Travaux Dirigés et ne sont pas soumis(es) au contrôle continu organisé dans le cadre de ces séances (la note de contrôle continu est remplacée par une note d'écrit ou d'oral, pour les étudiant(e)s bénéficiant d'un aménagement d'études).

STAGES

Les stages sont proposés en option lors de chaque année de Licence. Les conventions de stage qui lient l'entreprise ou l'administration d'accueil et la Faculté assurent au stagiaire un cadre sécurisé et permettent, le cas échéant, la validation de certains crédits. Les nombreux partenariats noués par la Faculté avec le monde professionnel de la région et au-delà offrent de multiples possibilités d'expériences professionnelles aux étudiant(e)s : stage en juridiction, en cabinet d'avocat, en étude de notaire, en entreprise, au sein d'une administration, etc.



LA LICENCE EN DROIT

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous aimeriez étudier en Espagne, en Allemagne, en Australie ou en Corée? La Faculté de droit et de science politique mène une politique de relations internationales concrétisée par la signature de nombreuses conventions avec des universités étrangères en Europe et sur les autres continents. Elle compte ainsi plus de 30 accords de coopération et contrats institutionnels SOCRATES/ERASMUS. Ceux-ci, conclus dans le cadre des programmes européens, permettent des échanges d'enseignant(e)s et d'étudiant(e)s. De nombreuses destinations à l'intérieur de l'Europe sont offertes, pour partir étudier, pendant un ou deux semestres, dans une des universités partenaires. L'opportunité est aussi offerte de séjourner hors d'Europe, par exemple dans une université du Québec (Canada) dans le cadre du programme CREPUQ. Certaines universités ont mis en place un système de cours dispensés en Anglais pour les étudiant(e)s étranger(e)s.

Parallèlement, notre Faculté accueille des étudiant(e)s issus de ces mêmes universités.

Le système de crédits d'enseignement qui s'applique entre les universités européennes partenaires et les accords conclus avec les autres universités assurent la reprise des notes validées à l'étranger pour l'obtention du diplôme de licence ou de master. Il n'y a donc pas de semestre « perdu » et ces échanges universitaires sont au contraire un atout majeur pour les étudiant(e)s.

ET SI J'HÉSITE À POURSUIVRE MON CURSUS EN DROIT ?

Une réorientation dans d'autres disciplines est possible à l'issue du 1er semestre de la 1ère année. Dans le cadre de la réforme nationale de la licence, il sera par ailleurs proposé aux étudiant(e)s de suivre en première année un cursus mixte entre deux disciplines, avec des enseignements principaux en droit et des enseignements complémentaires dispensés dans une autre faculté de l'Université de Reims Champagne Ardenne. En fonction des résultats obtenus aux examens, il sera possible en fin de première année de faire le choix de poursuivre les études en droit ou dans l'autre discipline.

LA LICENCE EN DROIT

EN QUOI CONSISTENT LES ENSEIGNEMENTS EN DROIT ?

Vous trouverez ci-dessous les présentations des matières obligatoires enseignées en 1^{ère} année. (**DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE, DROIT PRIVÉ, HISTOIRE DU DROIT**)

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT : LES SOURCES ET LES PERSONNES

Les sources du droit et le droit des personnes constituent les deux disciplines par lesquelles les étudiant(e)s débudent leur apprentissage du droit. Les sources du droit donnent l'occasion de découvrir d'où vient le droit : de la loi, bien sûr, mais aussi de la jurisprudence, ou encore de la doctrine. L'étude des sources du droit permet aussi d'en découvrir les limites : ce qui relève du droit ou n'en relève pas, ce que le droit peut accomplir et ce qu'il ne peut accomplir, en somme, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas. Ce cours est également l'occasion de comprendre comment le droit conçoit la place de l'être humain dans la société, et comment le premier protège les prérogatives du second.

DROIT CONSTITUTIONNEL 1 – THÉORIE GÉNÉRALE ET RÉGIMES ÉTRANGERS

Cette première partie du cours de droit constitutionnel de première année de licence a pour but de présenter les principaux schémas constitutionnels. Les exemples historiques et étrangers (Grande-Bretagne et États-Unis) permettent de comprendre la naissance et le développement de la séparation des pouvoirs et des institutions démocratiques. Les concepts décrits sont ensuite utilisés pour examiner l'histoire constitutionnelle française entre 1789 et 1958.



LA LICENCE EN DROIT

INTRODUCTION HISTORIQUE AU DROIT

Le cours d'Introduction historique au droit est consacré à l'étude des sources du droit dans leur dimension historique, en remontant aux origines du droit pour analyser les différentes formes que ce dernier revêt. Cet enseignement permet de montrer qu'un droit écrit apparaît dès la haute Antiquité puis que les sources du droit se multiplient et se rationalisent au fil des siècles.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS AVANT 1789

L'enseignement d'Histoire des Institutions avant 1789 donne aux étudiant(e)s de L1 Droit le cadre institutionnel général nécessaire à leurs études de droit public et privé. L'analyse juridique porte sur la période du Ve au XVIIIe siècle.

INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

La science politique étudie le phénomène du pouvoir, qui est au fondement de toute vie sociale, en s'intéressant à ses grands principes et à ses mécanismes de fonctionnement. Elle le fait autant par en-haut (types de régime, gouvernants, doctrines politiques) que par en-bas (élections, citoyenneté, protestations), avec un focus particulier sur l'actualité de la vie politique, française et internationale.

MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE

La science juridique et sa pratique sont indissociables d'une méthode qu'il est indispensable de maîtriser pour la réussite en des études de Licence. Le cours vise à présenter cette méthode, à en comprendre l'utilité, les enjeux et les conséquences afin que les étudiants puissent la mettre en pratique progressivement au cours de la Licence. Le cours permet également de préparer les étudiants aux exercices, devenus classiques, de dissertation, de commentaire de texte et de résolution de cas pratiques.

LA LICENCE EN DROIT

DROIT DE LA FAMILLE

Le droit de la famille constitue le deuxième contact des étudiant(e)s avec le droit privé. Les deux volets de la matière, le couple et l'enfant, permettent d'appréhender les différentes formes de vie familiale régies par le droit. D'un côté, le couple peut prendre plusieurs formes : le mariage, le pacs ou le concubinage. De l'autre, tous les enfants bénéficient depuis les années 2000 des mêmes droits, qu'ils soient nés en ou hors mariage, et tous les parents des mêmes droits et devoirs envers eux, qu'ils soient mariés ou non, et qu'ils vivent ensemble ou non. Profondément réformé depuis plusieurs décennies, le droit de la famille est un droit en perpétuel mouvement, un droit vivant.

DROIT CONSTITUTIONNEL 2 : LA VÈME RÉPUBLIQUE

Le cours est consacré à l'étude du droit constitutionnel du régime politique actuel français, celui de la Cinquième République. Il s'agira alors d'étudier les principales institutions politiques de ces deux régimes politiques : le Président de la République (désignation, attributions, statut et responsabilité), le Gouvernement (composition, attributions, statut et responsabilité), le Parlement (composition, attributions, statut des parlementaires) et le Conseil constitutionnel (composition et attributions).

INSTITUTIONS JUDICIAIRES

Le cours d'Institutions judiciaires constitue un des éléments essentiels de l'enseignement dispensé en Licence 1. Le cours permet une présentation détaillée des juridictions judiciaires (de premier degré, d'appel et de cassation), de leurs compétences, de leur organisation générale et de leur composition



LA LICENCE EN DROIT

INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES

Le cours d'Institutions administratives constitue un des éléments essentiels de l'enseignement dispensé en Licence 1. Le cours permet une présentation détaillée de « l'Administration », c'est-à-dire de l'organisation administrative française, qu'il s'agisse des administrations de l'Etat (Premier ministre, membres du gouvernement, administrations centrales et déconcentrées), des administrations territoriales (essentiellement les collectivités territoriales) ainsi que les autorités indépendantes dont le nombre n'a cessé de croître ces dernières décennies.

DROIT DE LA PREUVE

Le cours magistral de Droit de la preuve présentera les grands principes du droit de la preuve, notamment les règles relatives à l'objet de la preuve (faits et des actes juridiques), à la charge de la preuve (qui doit prouver ?), aux modes de preuve et à l'administration judiciaire de la preuve.

LA LICENCE EN DROIT

LES ÉTUDES DE DROIT, ET APRÈS ?

PANORAMA DES DÉBOUCHÉS EN DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Le droit offre des débouchés nombreux et variés, au sein du monde judiciaire mais aussi en entreprise ou dans le secteur administratif. Selon les cas, les professions sont accessibles directement ou par la voie d'un concours auquel la faculté de droit peut préparer. Les étudiant(e)s titulaires d'un master en droit obtenu au sein de la Faculté de droit et de science politique de Reims trouvent tous un emploi rapidement.

Exemples de professions et fonctions accessibles après des études de droit :

CARRIÈRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES :

Avocat, notaire, juge, magistrat administratif, procureur, commissaire de police, huissier, greffier, commissaire-priseur

CARRIÈRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE :

Administrateur au sein d'un ministère, diplomate, contrôleur des impôts, enseignant-chercheur, administrateur territorial, directeur d'hôpital, administrateur au Parlement européen

CARRIÈRES DANS L'ENTREPRISE :

Juriste d'entreprise, fiscaliste, consultant, conseiller en assurance, gestionnaire de risques, administrateur de biens, responsable des marchés

Un cycle de conférence « Les études de Droit : et Après ? » est organisé tout au long de l'année lors duquel des professionnels du Droit viennent présenter ces débouchés.



LA LICENCE EN DROIT

OFFRE DE FORMATION

Diplômes d'État

Capacité en droit Licence mention Droit (Reims et Troyes)

Licence mention Droit parcours Administration publique

Licence professionnelle Activités juridiques: Métiers du droit social, parcours Juriste de droit social et perspectives de droit syndical (site de Troyes)

Licence professionnelle Métiers du notariat

Licence Professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales (site de Troyes)

Master

Droit : Droit du vin et des spiritueux

Droit public : Droit public fondamental

Droit des collectivités territoriales

Droit public des affaires

Politique publiques : Droit de l'action publique (site de Troyes)

Droit international

Droit du numérique : Droit des créations immatérielles et vidéoludiques

Droit de l'environnement et de l'urbanisme : Droit public et privé de l'environnement

Droit privé : Droit privé général

Droit privé : Droit des contentieux privés

Droit de la propriété intellectuelle

Droit notarial

Droit de l'entreprise : Droit du travail, droit du contrat de travail

Droit de l'entreprise : Droit des affaires, Droit des PME/ETI

Master Droit pénal et sciences criminelles

LA LICENCE EN DROIT

Diplômes d'Université

DU Administration publique

DU Criminologie et probation

DU Institut Rémois de Droit Approfondi (IRDA)

DU Droit du numérique

DU Sécurité et défense

DU Droit, Laïcité et cultures monothéistes (site de Troyes)

DU Wine and Law in the EU

Instituts de préparation aux concours

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)

Institut d'Études Judiciaires (IEJ)



LA LICENCE EN DROIT

VIE ÉTUDIANTE

En plus des cours et examens dispensés par la Faculté, l'Université de Reims Champagne propose divers services ouverts à tou(te)s les étudiant(e)s :

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE (BU) :

La bibliothèque Robert de Sorbon est un lieu de travail privilégié pour les étudiant(e)s. Espaces de travail : des salles de travail en groupe sont disponibles sur réservation (un groupe est constitué de 3 personnes minimum). Consultation du catalogue de la BU, base de données en ligne, revues en ligne, annales d'examens : www.univ-reims/BU

Elle assure également une programmation culturelle tout au long de l'année.

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS) :

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) met à disposition des étudiant(e)s une multitude d'activités sportives traditionnelles et nouvelles, en salle ou plein air, encadrées ou en pratique libre, du débutant au confirmé (5000 heures, 40 activités) : équitation, golf, football, fitness, athlétisme, futsal, badminton, ski, tir à l'arc ...

SERVICE UNIVERSITAIRE DE L'ACTION CULTURELLE (SUAC) :

Le SUAC est chargé de mettre en œuvre le projet culturel de l'URCA. Il propose une riche programmation culturelle tout au long de l'année : Campus en fête, Printemps des poètes, Festival Turbo-Im, nombreuses conférences, etc.

MAISON DES LANGUES :

La Maison des Langues propose des formations en anglais, allemand, espagnol, italien, catalan, portugais, russe, chinois, japonais, coréen, arabe, norvégien. Certifications organisées sur place : TOEIC, TOEFL, onDafF, TestDaF, Voltaire, DELE.

LA LICENCE EN DROIT

BOURSES, LOGEMENT ET RESTAURATION :

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) gère les bourses et aides auxquelles peuvent être éligibles un certain nombre d'étudiant(e)s. Le CROUS est également le premier interlocuteur pour les logements étudiant(e)s. Il convient de le contacter pour obtenir les informations relatives aux logements proposés par le CROUS comme par d'autres institutions (résidences étudiantes, logements HLM, logements solidaires, etc.).

Enfin le CROUS propose plusieurs points de restauration pour les étudiant(e)s (resto'U, cafétéria).

SANTÉ :

Le SUMPPS assure le suivi médical des étudiant(e)s de première année, puis le suivi des étudiant(e)s et doctorants particulièrement exposés à des risques dans le cadre de leurs études. Par de nombreuses actions de prévention, le SUMPPS accompagne également les étudiant(e)s pour répondre à leurs questions et les aider à prendre en charge leur santé. Les étudiant(e)s de 1ère année sont convoqués pour un bilan de santé.



LA LICENCE EN DROIT

RENSEIGNEMENTS

CONTACT

Tél. : 03 26 91 38 26

licencedroitreims@univ-reims.fr

licencedroitroyes@univ-reims.fr

ADRESSES

Faculté de Droit et de Science Politique,
57 rue Pierre Taittinger – 51100 REIMS

Campus des Comtes de Champagne,
Hôtel Dieu le Compte Place du Préau - 10000 TROYES

SITE INTERNET

www.univ-reims.fr/ufrdroit

DSP

LA LICENCE EN DROIT

**FACULTÉ DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE**

LIEN D'ACCÈS

<https://www.univ-reims.fr/ufrdroit>



**FACULTÉ DE
DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE**